

## **SESSIONI URDINARIA DI U 2018**

### **RIUNIONI DI U 4 DI LUDDU**

**N° 2018 / 02**

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA Liviu Leandri  
À nomu di u gruppu « Custruimu l'avvene »  
À l'attinzioni di u Presidenti di u Cunsigliu Esecutivu**

#### **Ughjettu : Situ di Cauria**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Étant un enfant du Sartenais et plus particulièrement de Cauria, il me paraît important d'émettre une question sur ce site pour les raisons que j'énoncerai en amont.

Il est d'abord important de rappeler ou du moins d'exposer brièvement ce qu'est le site de Cauria :

Cauria, c'est un plateau du Sud de la Corse, de plusieurs centaines d'hectares, sur lesquels depuis 7 000 ans sont installés des hommes. Les premières traces d'occupation sont décrites par Prosper Mérimée en 1840 puis expertisées par Adrien de Mortillet en 1883 pour la commission des monuments mégalithiques de France.

Aujourd'hui, ce site archéologique est classé aux monuments historiques et comporte :

- Un dolmen parmi les mieux conservés de Corse ;
- Un alignement de statues menhirs ;
- Un alignement de menhirs, tous classés ;
- Enfin, moins connu, un château du XVIII ème siècle cité dans les chroniques de Giovanni Della Grossa.

Le site de Cauria appartient à la Collectivité de Corse. Fréquenté par des milliers de visiteurs chaque année, il paraît pourtant délaissé, très peu mis en valeur et peu compréhensible. Tout commence par l'accès : depuis plusieurs années les cars ne parviennent plus sur le site, la route leur étant trop difficile d'accès. Les scolaires n'ont donc plus accès au site. Une route départementale est pourtant en place, la D48A, construite dans les années 1950 et n'ayant connu aucune réfection depuis, hormis un tronçon d'un kilomètre en 2016. Sur les quatre kilomètres restant, une piste, plus qu'une route, rend inaccessible le parking du site, situé à encore un kilomètre des premiers alignements.

Le site en lui-même dégage une impression d'abandon : des explications brèves, un parcours où le visiteur n'est pas guidé, rendent cette visite monotone, et ne permettent pas une transmission d'un patrimoine pourtant si riche et précieux.

La récente restauration de deux bergeries sur le site et la mise en place d'un nouveau parcours, rendant la visite du site plus agréable, tendaient à faire penser que la reprise en main du site était en bonne voie, pourtant, depuis, rien n'a changé.

La protection des monuments historiques quels qu'ils soient passe par la mise en place d'une sensibilisation à ces monuments, souvent méconnus.

Une mise en valeur de ce site s'inclut de plus très bien dans la logique de la mise en place d'un tourisme plus équitable et plus durable pour la Corse. En effet, la région de Sartè est une région très touristique, mais pauvre en infrastructures capables d'accueillir des visiteurs, réduisant le tourisme au littoral. La mise en place d'un parcours du patrimoine est, dans le cas du site de Cauria, très envisageable, de par la nature du site : par son caractère historique, mais aussi par son caractère préservé, et non pollué.

Je demande donc qu'a-t'il été prévu pour la mise en valeur du site de Cauria ?